

**Le Ministère de l'Agriculture des Ressources Hydrauliques et de la Pêche
(Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture)
Avis de consultation n°08/2025**

« Relatif à l'acquisition d'équipements techniques pour le compte de l'AFVA dans le cadre du projet PROGEPECT »

Dans le cadre du projet tuniso-belge « Promotion de la Gestion Participative et Inclusive de la Pêche Côtière en Tunisie (PROGEPECT) », la DGPAq lance une consultation pour l'acquisition des équipements suivants :

N°	Désignation	Quantité	Affectation
01	Radar ARPA	01	CFPP Mahdia
02	Combiné sondeur GPS	01	CFPP Mahdia
03	Logiciel Time Zéro Professionnel V5	02	CFPP Mahdia et central à Tunis

N.B :

- Livraison, installation, et mise en service.
- Formation des utilisateurs (7 jours).
- Documentation technique en français.
- Garantie minimale de 1 an.

Le retrait du dossier de consultation pourra être effectué sur demande envoyée par e-mail à l'adresse suivante : bo.dgpaq@iresa.agrinet.tn , ou bien téléchargé directement sur le site internet : [http:// www.agriculture.tn /](http://www.agriculture.tn/).

L'offre doit parvenir sous pli fermé au bureau d'ordre de la Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture, du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la pêche, au plus tard le 20/08/2025 selon l'horaire en vigueur et portant la mention : « **À NE PAS OUVRIR – Consultation N°08/2025 – Projet PROGEPECT – Acquisition de matériel dans le cadre de la convention AVFA-DGPA** »

Cette offre devra être constituée des pièces suivantes :

- Le présent dossier de consultation rempli et signé (soumission, conditions de participation, cahier des charges et bordereau des prix),
- Une copie du registre de commerce de l'entreprise,
- La fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire (Annexe 1).
- La déclaration sur l'honneur de non faillite (Annexe 2).
- La déclaration sur l'honneur de non influence (Annexe 3).

Les prix sont fermes, non révisables, exprimés en dinars tunisiens et valable 90 jours à compter du dernier délai de soumission.





REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE LA PECHE

Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture (DGPAq)



*Projet de promotion de la gestion participative et inclusive de la
pêche côtière en Tunisie
« Projet PROGEPECT »*

**Consultation d'acquisition des équipements à acquérir
pour le compte de l'AFVA**

**Dossier de consultation
N° 08/2025**

Juillet 2025

TABLE DES MATIERES

A. SOUMISSION	1
B. CONDITIONS DE LA CONSULTATION	3
1. OBJET DE LA CONSULTATION	4
2. RESPECT DES CONDITIONS DE LA CONSULTATION	5
3. ETABLISSEMENT DU MONTANT DE L'OFFRE.....	5
4. MODE DE PRESENTATION DES OFFRES.....	6
5. CRITERES DE CONFORMITE.....	6
6. CHOIX DU SOUMISSIONNAIRE	6
C.CAHIER DES CHARGES	7
1. CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES – CCAP	8
1.1. Notification d'attribution du marché.....	8
1.2. Validité du marché	8
1.3. Livraison et réception.....	8
1.4. Modalité de paiement.....	8
1.5. Résiliation du marché.....	8
1.6. Règlement et litige	8
2. CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES – CCTP	9
D. BORDEREAU DES PRIX.....	11
E. ANNEXES	14
Annexe 1 : Fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire	15
Annexe 2 : Déclaration sur l'honneur de non faillite.....	16
Annexe 3 : Déclaration sur l'honneur de non influence	17



A. SOUMISSION



A. SOUMISSION

Je soussigné :(Nom, Prénom et fonction)

Agissant au nom et pour le compte de :
..... (Intitulé complet de l'entreprise)

Au capital de :

Immatriculé au Registre de commerce de : Sous le N° :

Matricule fiscale :

Faisant élection de domicile à :

Numéro de téléphone : Fax N° : E-mail :

Adhérent à la caisse nationale de sécurité sociale sous le N° :

Après avoir pris connaissance des pièces du dossier de consultation relatif à l'acquisition d'équipements informatiques et consommables, notamment :

- 1) le présent modèle de soumission.
- 2) les conditions de la consultation.
- 3) le cahier des charges.
- 4) le bordereau des prix.

Je m'engage à fournir le matériel demandé tel que décrit dans le présent cahier des charges.

Je me soumetts et m'engage envers la Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture (DGPAq) projet PROGEPECT à exécuter lesdites prestations conformément aux conditions fixées par le cahier des charges contre un montant qui s'élève à :

..... T.T.C. (en chiffres et en toutes lettres).

Ce montant entendu toutes taxes comprises (T.T.C) se décompose comme suit :

- Montant hors T.V.A :
.....(en chiffres et en toutes lettres)
- Montant de la T.V.A :
.....(en chiffres et en toutes lettres)

Le fournisseur se libérera des sommes dues par lui en faisant donner crédit au compte ouvert auprès de :

Au nom de : Sous le n° (RIB) :

Fait à : le,

Le Soumissionnaire soussigné



B. CONDITIONS DE LA CONSULTATION



1. OBJET DE LA CONSULTATION

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « **Promotion de la Gestion Participative et inclusive de la Pêche Côtière en Tunisie PROGEPECT** » financé par le gouvernement Belge suite à l'accord sur la conversion de dettes tunisiennes vis-à-vis de la Belgique en projet de développement, conclu à Tunis, le 21 Aout 2019, la Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture -DGPA (Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche) se propose de lancer une consultation pour l'acquisition d'équipements de formation pour le compte de l'AVFA dans le cadre de la convention de paeriat entre Ministère de l'Agriculture (DGPAq) et l'AVFA financé par le projet PROGEPECT, composés comme suit :

N°	Désignation	Quantité	Affectation
01	Radar Arpa	01	CPFPP MAHDIA
02	Combinés SONDEUR GPS	01	CPFPP MAHDIA
03	Time Zéro	02	CFPP Mahdia et central à Tunis

N.B :

Les marchés à conclure dans le cadre de la présente consultation seront exonérés de droits et taxes. Ils incluent la livraison, la mise en service ainsi que le transfert de compétences.

- Réaliser et fournir un planning détaillé d'exécution des prestations relatives au marché. Le planning doit respecter la démarche standard (initiation, conception, tests/recettes, déploiement, transfert de compétence) du déploiement et d'installation de tous les éléments objet du présent cahier des charges (matériels, logiciels, etc.)
- Installer et paramétrer tous les équipements livrés, logiciels et licences.

- Faire toutes les configurations nécessaires pour répondre aux besoins de l'AVFA, et ce en concertation avec l'équipe L'AVFA.
- Faire les tests de bon fonctionnement et de validation et fournir un rapport détaillé d'exécution des dits tests.
- Assurer la formation et le transfert de compétence à l'équipe L'AVFA.
- Fournir le dossier de mise en œuvre, la documentation détaillée (de préférence en français) de tous les matériels livrés, dossier de test/recette ainsi que les guides d'administration et d'exploitation des solutions / matériels proposés.

2. RESPECT DES CONDITIONS DE LA CONSULTATION

3. L'offre devra parvenir à la Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture, Ministère de l'Agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche, au plus tard le **20/08/2025** selon l'horaire en vigueur et portant la mention : « **À NE PAS OUVRIR – Consultation N°08/2025 – Projet PROGEPECT – Acquisition de matériel dans le cadre de la convention AVFA-DGPA**» Toute offre parvenue hors délai sera rejetée. Une offre qui ne respecte pas les présentes conditions de la consultation sera déclarée nulle et non avenue. Après remise de son offre, un soumissionnaire ne peut la retirer, la modifier ou la corriger pour quelque motif que ce soit. Cette condition est valable à la fois avant et après l'expiration du délai de réception des offres.**ETABLISSEMENT DU MONTANT DE L'OFFRE**

Le soumissionnaire devra remplir en toutes lettres et en chiffres les prix figurants dans le cadre des prix. La somme des montants correspond au montant total de l'offre. Ce montant sera porté dans la soumission et fournira le montant global de la commande. Ce montant comprend outre les rémunérations du soumissionnaire, tous les impôts et taxes directs et indirects.

Tout montant de prix non établi sera considéré comme étant englobé dans d'autres prix et par conséquent nul. Aucune réclamation ne sera admise à ce sujet.

4. MODE DE PRESENTATION DES OFFRES

L'offre doit parvenir sous pli fermé au bureau d'ordre de la Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture, du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la pêche, 30 Avenue Alain Savary 1002 Tunis et portant à l'extérieur la mention « **À NE PAS OUVRIR – Consultation N°08/2025 – Projet PROGEPECT – Acquisition de matériel dans le cadre de la convention AVFA-DGPA**»

Cette offre devra être constituée des pièces suivantes :

Le présent dossier de consultation rempli et signé (soumission, conditions de participation, cahier des charges et bordereau des prix),

Une copie du registre de commerce de l'entreprise,

La fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire (Annexe 1).

La déclaration sur l'honneur de non faillite (Annexe 2).

La déclaration sur l'honneur de non influence (Annexe 3).

Les prix sont fermes, non révisables, exprimés en dinars tunisiens et valable 90 jours à compter du dernier délai de soumission.

5. CRITERES DE CONFORMITE

Les offres doivent répondre aux exigences des conditions de consultation et du cahier des charges.

6. CHOIX DU SOUMISSIONNAIRE

L'Administration choisira le ou les soumissionnaires ayant proposé l'offre la moins-disante (prix le plus bas), jugée acceptable et répondant aux critères de conformité mentionnés au cahier des charges.

Lu et accepté par le soumissionnaire



C.CAHIER DES CHARGES



1. CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES – CCAP

1.1. Notification d'attribution du marché

La notification au soumissionnaire sélectionné sera faite par écrit via courrier électronique ou via fax ou courrier recommandé.

1.2. Validité du marché

Le présent marché prendra effet à partir de la date de la commande.

1.3. Livraison et réception

La livraison du matériel objet de la présente consultation aura lieu à la Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture, Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques de la Pêche et, 30 Rue Alain Savary 1002 Tunis Belvédère.

1.4. Modalité de paiement

Le paiement du montant total du marché se fera en dinar tunisiens après la livraison. Le fournisseur est appelé à présenter six (06) exemplaires originaux des factures indiquant les établissements bancaires et les numéros des comptes sur lesquels les paiements doivent être effectués.

Le mandatement des sommes dues interviendra dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de réception de la demande de paiement.

1.5. Résiliation du marché

- *Résiliation d'office :*

La DGPAq conserve le droit de résilier d'office la commande en tout ou en partie sans avertissement préalable dans les cas suivants :

- Un ordre de suspension de paiement avec force légale ayant été émis par l'Administration Tunisienne contre le contractant.
- Une déclaration de faillite avec force légale ayant été émise contre le contractant.

- *Résiliation après mise en demeure :*

En cas de manquement des parties à l'une de leurs obligations contractuelles, la partie alléguant un tel manquement devra mettre l'autre en demeure d'y remédier par lettre recommandée, en lui fixant pour ce faire un délai, si la mise en demeure reste sans effet ou si le délai imparti n'est pas respecté, la commande pourra être résiliée immédiatement et de plein droit sans préjudice de tous dommages et intérêts.

1.6. Règlement et litige

En cas de contestation portant sur l'interprétation des termes du présent marché ou de sa mise en application, le litige devra être réglé à l'amiable ou auprès de la commission de règlement de litiges à la Présidence du Gouvernement. A défaut, ce litige devra être réglé devant la juridiction compétente.

2. CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES – CCTP

Ord	Article	Caractéristique technique	Quantité	Affectation
01	Radar Arpa	<p>➤ Caractéristiques du produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Antenne radar : Semi-conducteurs (Solid-State), portée jusqu'à 36 milles nautiques, rotation 24/36 tr/min, suivi Doppler des cibles. • Câble radar : 15 mètres, blindé, résistant aux conditions marines. • Écran radar : 10 pouces, haute résolution, compatibilité avec radar à semi-conducteurs. • Support radar : Acier galvanisé, fixation sécurisée. • Moulure et fournitures : Protection et organisation du câblage radar. 	01	CPFPP Mahdia
02	Combinés SONDEUR GPS	<ul style="list-style-type: none"> • Type : Sondeur numérique professionnel • Écran : 5,7 pouces, couleur, haute résolution • Fréquences compatibles : 50/200 kHz (selon la sonde utilisée) • Puissance d'émission : 600 W • Modes d'affichage : Fond marin, poissons, écho renforcé • Filtrage avancé : Réduction du bruit et amélioration des cibles • Interface utilisateur : Menus intuitifs et réglages automatiques • Connectivité : Compatible avec diverses sondes pour ajuster la portée et la précision 	01	CFPP Mahdia

03	Time Zéro PROFESSIONAL	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Logiciel professionnel V5 <ul style="list-style-type: none"> ○ Configuration de base WIDE ZONE WIDE MM3D ○ Module PBG : Création de bathymétrie en temps réel ○ Module Radar : Compatible avec systèmes radar ○ Module Routing : Calcul automatique des routes et prévisions météorologiques ➤ Logiciel professionnel V5 <ul style="list-style-type: none"> ○ Configuration de base WIDE ZONE WIDE MM3D ○ Module PBG : Création de bathymétrie en temps réel (sans module radar) ○ Module Routing : Calcul automatique des routes et prévisions météorologiques 	02	CFPP Mahdia AVFA central Tunis
04	Installation	<ul style="list-style-type: none"> • Connecteur T NMEA2000 : Connecteur standard pour systèmes de communication marins NMEA2000 • Câble NMEA2000 (4,5 mètres) : Câble de communication pour réseau NMEA2000, longueur de 4,5 mètres • Câble NMEA2000 (2 mètres) : Câble de communication pour réseau NMEA2000, longueur de 2 mètres • Câble d'alimentation NMEA2000 : Câble spécifique pour alimenter un réseau NMEA2000 • Résistance NMEA2000 mâle : Résistance pour réseau NMEA2000, avec connecteur mâle • Résistance NMEA2000 femelle : Résistance pour réseau NMEA2000, avec connecteur femelle <p>Convertisseur NMEA2000 vers USB : Adaptateur permettant de connecter un réseau NMEA2000 à un port USB</p>	F	L'installation du matériel a été assurée pour chaque affectation mentionnée dans la consultation.
05	Service	<ul style="list-style-type: none"> • Installation et formation des formateurs : Formation de 7 jours ouvrables, sur site chez le client 	F	La formation s'est déroulée selon le planning établi.



D. BORDEREAU DES PRIX



D. CADRE DES PRIX

N°	Désignation	Qté	Prix unitaire (TND)	Prix total (TND HTVA)	TVA %	Prix Total (TND TTC)
01	Radar Arpa	01
02	Combinés SONDEUR GPS	01
03	Time Zéro PROFESSIONAL	02
04	<ul style="list-style-type: none"> • Connecteur T NMEA2000 : Connecteur standard pour systèmes de communication marins NMEA2000 • Câble NMEA2000 (4,5 mètres) : Câble de communication pour réseau NMEA2000, longueur de 4,5 mètres • Câble NMEA2000 (2 mètres) : Câble de communication pour réseau NMEA2000, longueur de 2 mètres • Câble d'alimentation NMEA2000 : Câble spécifique pour alimenter un réseau NMEA2000 • Résistance NMEA2000 mâle : Résistance pour réseau NMEA2000, avec connecteur mâle • Résistance NMEA2000 femelle : Résistance pour réseau NMEA2000, avec connecteur femelle • Convertisseur NMEA2000 vers USB : Adaptateur permettant de connecter un réseau NMEA2000 à un port USB 	F
05	<ul style="list-style-type: none"> • Installation et formation des formateurs : Formation de 7 jours ouvrables, sur site chez le client 	F
Total		

Arrêtée la présente offre relative à l'acquisition d'équipements à la somme de
.....
..... (Montant en dinar H.TVA en toutes lettres)
et
..... (Montant en dinar T.T.C en toutes lettres).

NB : Tous les frais prévisibles en relation avec la présente commande sont supposés être inclus dans les prix figurants dans ce cadre des prix.

Lu et accepté par le soumissionnaire



E. ANNEXES



Annexe 1 : Fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS GENERAUX
SUR LE SOUMISSIONNAIRE**

Objet : acquisition d'équipements

Dénomination (en toutes lettres)

(Personne physique ou morale)

Nature juridique

Nationalité.....

Activité.....

N° d'inscription au registre de commerce

N° du code fiscal

N° d'affiliation à la CNSS

Adresse (complète)

..... Code postal

N° du téléphone

N° du Fax

Email

Personne habilitée à signer l'offre

..... Agissant en qualité de

.....

Fait à Le

Signature et cachet



Annexe 1 : Fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS GENERAUX
SUR LE SOUMISSIONNAIRE**

Objet : acquisition d'équipements

Dénomination (en toutes lettres)

(Personne physique ou morale)

Nature juridique

Nationalité.....

Activité.....

N° d'inscription au registre de commerce

N° du code fiscal

N° d'affiliation à la CNSS

Adresse (complète)

..... Code postal

N° du téléphone

N° du Fax

Email

Personne habilitée à signer l'offre

..... Agissant en qualité de

.....

Fait à Le

Signature et cachet

